



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

travailleurs de la mine : revendications

Question écrite n° 78505

### Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation des retraités mineurs. Les syndicats de retraités mineurs sont très inquiets de la baisse du pouvoir d'achat des retraités mineurs. Les mineurs et leurs familles ont pourtant largement participé à l'effort national nécessaire à l'approvisionnement énergétique de la France pendant l'ère industrielle. Les retraités mineurs n'ont pas été épargnés par les mesures de réduction budgétaire prises par les différents gouvernements : fiscalisation des 10 % de majoration pour ceux ayant élevé au moins trois enfants, suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs qui en bénéficiaient auparavant. De plus, les montants de leur pension ont été gelés en 2014, entraînant une baisse substantielle de leur pouvoir d'achat. Ils revendiquent un rattrapage des sommes perdues au titre du gel de leur retraite, une revalorisation de leur montant pour les mineurs ayant cessé leur activité avant 1987 et, pour les veuves de mineurs, une revalorisation à hauteur de 60 % du taux de la pension de réversion. Elle lui demande d'indiquer les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour revaloriser le pouvoir d'achat des retraités mineurs.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Pires Beaune](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78505

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 avril 2015](#), page 2929